



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra le **mercredi 20 juillet** à 16 h 30
à la salle des délibérations,
située au 362, rue Principale, Daveluyville, Québec G0Z 1C0

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU RÈGLEMENT 100 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 480 DE L'ANCIENNE VILLE DE DAVELUYVILLE CONCERNANT LES APPENTIS ET LES CAPTEURS SOLAIRES
4. ADOPTION DU RÈGLEMENT 101 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 238 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-SAULT CONCERNANT LES APPENTIS ET LES CAPTEURS SOLAIRES
5. ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2022-06-128 DONNANT L'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE DAVELUYVILLE POUR LE PROGRAMME TECQ 2019-2023
6. RÉOLUTION D'ENGAGEMENT POUR LE PROGRAMME TECQ 2019-2023
7. DEMANDE À LA CPTAQ POUR AUTORISER UN USAGE AUTRE QU'AGRICOLE (508, 2E RANG)
8. PÉRIODE DE QUESTIONS
9. FIN DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

DONNÉ À DAVELUYVILLE, ce lundi 18 juillet 2022.

Élyse Maheu
Greffière